

ASSOCIATION BELGE du SCOTTISH TERRIER

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à devenir membre de l'Association Scottish Terrier de Belgique.

La cotisation s'élève à 25 € par an en Belgique.

À l'étranger, celle-ci s'élève à 32 € par an via le compte IBAN pour les pays européens.

La cotisation peut-être versée sur le compte IBAN nr. BE85 0689 0420 2806 BIC:GKCCBEBB, au nom de:

a.s.b.l. ASSOCIATION SCOTTISH TERRIER de BELGIQUE

Essendallaan 13

B - 1800 Vilvoorde

---en communication: "nouveau membre + votre nom"---

Les membres sympathisants (époux, épouse) ne payent que 10 € mais ne reçoivent pas de magazine.

Les membres protecteurs: 40 €.

Votre adhésion est effective après réception de votre paiement.

Si vous désirez devenir membre, imprimez cette page via l'icône imprimante de votre barre d'outil et envoyez le talon dûment complété à notre trésorier:

Luc Ronse, Ledestraat 26 à 9968 Oosteklo (Belgique)

Nom: Prénom:
Rue: Numéro: Boîte:
Code postal: Commune: Pays:
Tél.: Fax: E-mail:
Nationalité: Éleveur: oui/non

Je ne suis lié(e) d'aucune manière à une association cynologique non agréée par la Société Royale Saint-Hubert (SRSH).

Je m'engage à respecter le règlement de l'Association Scottish Terrier de Belgique.

Date Signature: